



Ref : CFVU2021/21-0209

CFVU DU 25 FEVRIER 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU DOSSIER D'AUTO-ÉVALUATION DES CHAMPS DE FORMATIONS ET SON DEPÔT POUR ÉVALUATION PAR LE HCERES.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 25 FÉVRIER 2021 réunie sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé que :

Le champ de formations est défini comme un ensemble de formations lisible et cohérent au regard de sa dominante disciplinaire ou thématique et de ses objectifs scientifiques et professionnels.

Au moment de l'élaboration du contrat 2016-2021, l'Université Bordeaux Montaigne avait structuré son offre de formation Master en 4 champs :

- *Arts, culture et création ;*
- *Langues, littératures, cultures et civilisations ;*
- *Sociétés dans l'espace et dans le temps ;*
- *Communication, journalisme.*

Les champs retenus n'ayant pas bénéficié d'un réel pilotage, l'équipe politique fait le constat que ces champs n'ont pas eu de réalité au cours du contrat et qu'il s'avère impossible de proposer un bilan des objectifs et actions menées pour chacun des champs.

Faute de bilan sur lequel s'appuyer et de temps pour animer un débat collectif sur les champs, il est proposé de déposer un dossier présentant une méthode pour parvenir à une structuration par champ au cours du prochain contrat en s'appuyant sur les structures actives déjà existantes que sont les composantes afin d'entamer le travail de réflexion sur la structuration. Les trois UFR, dont les périmètres sont peu différents des champs qui avaient été proposés, ont été dès le départ pensées pour être globalement cohérentes tant du point de vue thématique qu'en matière de débouchés et d'insertion professionnelle.

Le projet de structuration par champ, qui ne pose a priori pas la structure qui sera adoptée, propose de lancer un travail d'analyse des composantes afin d'évaluer leur pertinence comme champ. La partie 2 (les composantes comme périmètre de réflexion) suggère une lecture des dossiers d'autoévaluation par formation selon cette structuration et pose quelques éléments de cette évaluation.

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LE DOSSIER D'AUTO-ÉVALUATION DES CHAMPS DE FORMATIONS ET SON DEPÔT POUR ÉVALUATION PAR LE HCERES.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 26/02/2021.*

Nombre de membres présents	23
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	5
Nombre de suffrages exprimés	26
Nombre de votes pour	21
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé
Lionel LARRÉ.